

Communiqué de presse du 19 mars 2020

Coronavirus: pas de fermeture nationale des chantiers

La situation actuelle autour du coronavirus et les mesures prises pour le contenir posent également des défis majeurs pour le secteur de la construction qui la prend très au sérieux et qui soutient les décisions du Conseil fédéral. Il s'agit essentiellement de garantir un maintien aussi large que possible de la continuité pendant la crise, en vue de ralentir la propagation du virus tout en atténuant les répercussions sur l'économie.

Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral a qualifié la situation qui prévaut en Suisse de «situation extraordinaire» conformément à la loi sur les épidémies et a considérablement réduit la vie publique au minimum jusqu'au 19 avril 2020. Il s'est abstenu d'imposer des restrictions encore plus rigoureuses à l'économie. Tout le secteur de la construction, employeurs comme employés, consentent actuellement d'immenses efforts pour que l'ordonnance du Conseil fédéral puisse être mise en œuvre et la propagation du virus ralentie.

Nous savons que la mise en application de toutes les consignes ne peut pas se dérouler sans heurts dans la phase de démarrage de cette situation exceptionnelle. Le Conseil fédéral n'est toutefois pas contraint à l'heure actuelle d'intervenir davantage dans ce système. Les mesures ordonnées visant à protéger toutes les parties prenantes sont en cours de mise en œuvre. Des restrictions plus rigoureuses dans le secteur de la construction pouvant s'étendre à la fermeture nationale de tous les chantiers, comme certains cercles les réclament actuellement, seraient disproportionnées, elles ne favoriseraient nullement la réalisation des objectifs et compromettraient en particulier l'existence des PME du secteur suisse de la construction.

Il appartient aux responsables de chaque chantier de déterminer au cas par cas et avec toutes les personnes concernées si et de quelle manière les travaux doivent se poursuivre. L'encombrement, le nombre de personnes présentes, les accès et bien d'autres détails encore diffèrent en effet d'un chantier à l'autre, si bien qu'une évaluation individuelle s'avère nécessaire. Il est primordial que les employeurs et les employés continuent d'assumer leurs responsabilités.

Malgré les immenses défis auxquels nous sommes confrontés, force est de constater que toute la chaîne d'approvisionnement continue de bien fonctionner même sous les contraintes particulières rencontrées. Elle peut ainsi continuer de jouer son rôle de pilier important de l'économie suisse dans le but de préserver les emplois et de générer de la valeur ajoutée. Il faut que cela reste ainsi.

Contact:

CE Hans Wicki, président de constructionsuisse, 079 632 72 48, hans.wicki@parl.ch
Sandra Burlet, directrice adjointe, 078 734 60 34, sburlet@bauenschweiz.ch

constructionsuisse est l'organisation nationale de la construction. Elle comprend quelque 70 associations-membres et quatre groupes de base: planification, gros œuvre, second œuvre et techniques du bâtiment ainsi que production et négoce. La construction génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 65 milliards de francs et emploie plus de 500'000 collaborateurs.